



Montigny Infos

Lettre d'informations municipales de Montigny-Le-Chartif (janvier 2015)

Le mot du Maire :

Ignymontoises, Ignymontois,

Je tiens tout d'abord à vous présenter mes vœux pour l'année qui s'annonce, rythmée par des moments clés.

Les 22 et 29 mars se dérouleront les premières élections des délégués départementaux. En 2015, le redécoupage des cantons devient effectif. Désormais, nous n'appartenons plus au canton de Thiron-Gardais, mais au canton n°3, avec comme bureau centralisateur la commune de Brou.

Cette année sera aussi décisive pour la communauté de communes du Perche-Gouet. En effet, une fusion de communautés de communes est envisagée pour que le périmètre se calque sur celui du nouveau canton. Resterons-nous dans le territoire actuel ou intégrerons-nous le Pays du Combray ou encore le Grand Perche ? Nous sommes encore en réflexion. Dans ce contexte, que deviendront alors l'arrondissement et tous les services de l'état (sous-préfecture, gendarmerie, ...) ? Pour l'instant, aucune réponse ne peut être apportée.

A l'automne, nous élirons les conseillers régionaux. Là pas de changement, si ce n'est le nom : Région Centre Val de Loire.

La réduction des dotations de l'Etat (environ 9 000 €) nous obligera à faire des choix comme par exemple, une réduction de l'entretien des bâtiments, de la voirie.

Un autre moment symbolique à vous rappeler aura lieu le 8 mai 2015. A cette date, nous allons commémorer le 70^{ème} anniversaire de la fin de la Seconde Guerre Mondiale. Je compte sur vous pour venir nombreux.

Pour finir, recevez tous mes vœux de santé, de bonheur et prospérité, pour vous-même et vos familles, avec une pensée particulière pour ceux qui souffrent et que les aléas de la vie, bien nombreux en cette période troublée, n'épargnent pas en ce début 2015.

Votre maire,
Joël FAUQUET



Je suis
Charlie

Principaux travaux réalisés, en cours et prévus

Cimetière: Réalisation d'un columbarium de 12 alvéoles cinéraires et d'un jardin du souvenir. Le portail a également été remplacé par un nouveau avec fermeture automatisée. L'agrandissement du nouveau cimetière débutera courant 2015, par la construction d'une clôture.

Assainissement: Les derniers diagnostics ont été réalisés et vont nous permettre de lancer les appels d'offres vers les entreprises pour les travaux. Cela permettra de prendre la décision finale pour la réalisation.

Réseaux d'eau potable: De très nombreuses fuites (30% de l'eau prélevée), ont été réparées sur le réseau de distribution (44 kms), réseau vieillissant (la partie la plus ancienne date de 1952). Afin de réaliser ces réparations le plus rapidement possible, notamment pour économiser de l'argent (la commune paie des taxes sur toute l'eau prélevée dans la nappe : distribuée et perdue), il est prévu d'installer trois compteurs de sectorisation pour détecter toute dérive anormale dans les hameaux et ainsi de localiser les fuites au plus tôt.

La commune fait face, également, à une difficulté de recouvrement et étudie la possibilité de réduire le débit et de déléguer celui-ci à un organisme privé. Des aides sont possibles, adressez-vous aux services sociaux de Conseil Général (☎ 02.37.20.12.12)

Voirie: Le revêtement des voies communales entre La Fourche et Le Bois, celles de La Pépinière et du Gué de l'Oisonnière, a été fait cette année. A cela viennent s'ajouter de nombreuses réparations dans les hameaux. La rénovation des voies de La Verrerie, de La Métairie, du Moulin Ronce, du Moulin de l'Etang et rue de l'église, est prévue pour 2015.

Restaurant: Le restaurant "Montigny-Saint-Pierre" a ouvert ses portes depuis mi-novembre tout comme le Bar "Café Daho". L' "Épicerie du terroir" suivra le processus.

"Le Bistrot" est ouvert midi et soir du mardi au vendredi midi (12 h - 15 h et à partir de 19 h).

"Le Cercle de Montigny" est ouvert du vendredi soir au dimanche midi à partir de 12 h et à partir de 19 h.

"Le Café Daho" est ouvert du mardi au dimanche matin (8 h - 12 h et 15 h - 19 h).

Réservations conseillées :

☎ 02.37.26.21.80 ou ✉ jjjouteux@gmail.com

Extrait d'un article de JJ. Talpin dans "l'Hôtellerie Restauration"

Il a vendu son dernier restaurant, 153 rue de Grenelle à Paris, il y a quatre ans "pour souffler" et devenir consultant. Mais la "passion de la cuisine" ne l'a jamais quittée.

À 70 ans, Jean-Jacques Jouteux remet le couvert et vient d'ouvrir le Montigny Saint-Pierre à Montigny-le-Chartif dans le Perche. "J'habitais à côté et j'ai eu l'idée avec le soutien de la mairie de rouvrir cet ancien café de village qui faisait aussi restaurant et épicerie", explique-t-il.

Défenseur de la ruralité, ce chef veut importer des "concepts urbains dans la campagne" avec une épicerie fine de terroir -ouverture prévue pour début 2015 -, un bistrot, le Café Daho et un restaurant gastronomique, Le Cercle de Montigny. Au café, Jean-Jacques Jouteux, secondé par cinq jeunes, servira une cuisine de pays, de la bistronomie de qualité avec des prix raisonnables et des produits du terroir. "On pourra, ajoute-t-il, acheter des verrines à l'épicerie et les déguster sur place avec un bon verre de vin".

Au Cercle, espace restreint de quatre tables pour 16 convives, le chef veut proposer une palette de son savoir-faire.

Informations de la C.D.C. du Perche-Gouet

Les accueils de loisirs relèvent des compétences de la Communauté de Communes du Perche Gouet.

Pendant les vacances scolaires, diverses activités sportives et artistiques sont proposées, selon l'âge de l'enfant.

Communauté de Communes du Perche Gouet

Adresse : 3 rue du Pr Félix Lejars - 28160 Unverre

Tél : 02 37 97 30 57 - Site internet : www.perchegouet.com

Assainissement non collectif :

Il est très important d'assurer un entretien régulier des installations d'assainissement non collectif, notamment de vidanger les ouvrages de prétraitement (fosses septiques, toutes eaux, étanches, bacs dégraisseurs) tous les 3 ans, en moyenne.

Ce service est exécuté dans le respect des textes en vigueur, par l'entreprise SVR, au tarif de 149,07 € TTC par fosse (4m³ maximum), majoré de 33 € par m³ supplémentaire.

Si vous désirez bénéficier de ce service, veuillez-vous inscrire dans les plus brefs délais.

Imprimé disponible au siège de la Communauté de Communes à Unverre, ou dans votre mairie.

Téléchargeable sur le site www.perchegouet.com

Pour les diagnostics liés aux opérations immobilières : Prendre contact avec la Communauté de Communes ou télécharger l'imprimé sur le site www.perchegouet.com . Tarif : 154,21 € TTC.

Pour toute demande de certificat d'urbanisme opérationnel, de permis de construire et de réhabilitation d'installation d'assainissement non collectif nécessitant l'avis d'un technicien de l'Agence Technique Départementale, une participation aux frais d'intervention est mise en place depuis le 1er avril 2013. Tarifs : 102,80 € TTC par intervention.

A savoir : un certificat d'urbanisme opérationnel nécessite une intervention. Un permis de construire ou une réhabilitation nécessitent deux interventions (Contrôle de Conception et Contrôle de Réalisation), soit 205,60 € TTC.

Etat Civil

Naissances

Bienvenue en ce monde à :

Noah Collinet, le 23 février
Léandro Vilela Torres, le 14 mai
Ashley Leroy, le 13 juin
Lilou Roux, le 29 juin
Léia Cuillerier, le 17 août



FÉLICITATIONS

Marius Betton, le 19 août
Emmy Artigas, le 2 septembre
Hugo Porcher Béry, le 7 septembre
Jules Barbet, le 30 septembre

Mariages

Tous nos vœux de bonheur à :

Annie Riou et Fabienne Leroy, le 3 mai
Olivier Molitor et Sabrina Rohée, le 21 juin
Florian Androuard et Virginie Tireau, le 29 novembre



Décès

Nos plus sincères condoléances aux familles des défunts :

Madame Geneviève Martinet, le 18 février.
Monsieur Paul Piochaud, le 4 août.
Monsieur Jean-Michel Bombereau, le 12 septembre.
Madame Jeanne Poirier, le 9 octobre.
Madame Aimée Besnard, le 12 décembre.



Calendrier de la commune 2015

17 janvier

14 février

28 février

7 mars

22 & 29 mars

28 mars

1er mai

: Vœux de Monsieur le maire à la salle polyvalente à 17 h 30.

: LOTO organisé par l'USMC à 13 h.

: LOTO organisé par l'Amicale des sapeurs-pompiers à 14 h.

: Banquet du Club Raymond Gendre à 12 h 30.

: Elections départementales.

: Match de TRUC organisé par l'Amicale des sapeurs-pompiers à 20 h.

: Brocante / vide-greniers organisée par l'Amicale des sapeurs-pompiers à 7 h.

Exposition des artistes de la commune à la salle de restauration.

Cette exposition est ouverte à tout artiste amateur de la commune désirant présenter ses œuvres. Les personnes intéressées devront s'inscrire à la mairie avant le 18 avril 2015.

8 mai

9 mai

27 juin

13 juillet

14 juillet

21 août

19 & 20 septembre

24 octobre

31 octobre

11 novembre

29 novembre

4 & 5 décembre

5 décembre

: Défilé et rassemblement au monument aux morts à 10 h 45.

: LOTO organisé par le Club Raymond Gendre à 14 h.

: Soirée USMC à 20 h.

: Repas champêtre organisé par la commune à 19 h 30.

: Jeux à 16 h, Retraite aux flambeaux à 22 h et feux d'artifice à 23 h.

: LOTO organisé par le Club Raymond Gendre à 20 h 30.

: Journées du Patrimoine dans tout le canton.

: Repas « Moules-Frites » / organisé par l'Amicale des sapeurs-pompiers à 20 h 30.

: Halloween à 18 h organisé par l'USMC.

: Défilé et rassemblement au monument aux morts à 10 h 45 suivi d'un vin d'honneur à la salle polyvalente.

: Banquet de la Sainte Barbe organisé par l'Amicale des sapeurs-pompiers à 13 h.

: Téléthon

: Banquet du Club Raymond Gendre à 12 h 30.

Peut-on voter par procuration ?

Dans le cas où vous ne seriez pas disponible lors d'un ou des deux tours de scrutin, vous pourrez faire établir une procuration pour permettre à une personne inscrite sur la liste électorale de votre commune de voter à votre place. La procuration sera établie au commissariat de police, à la brigade de gendarmerie ou au tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail.

Montigny Pratique

Mairie :

28, rue de Nogent
28120 Montigny-Le-Chartif

Tél : 02 37 24 22 31
Fax : 02 37 24 22 09

E-mail: montigny-le-chartif@wanadoo.fr
Site : www.montigny-le-chartif.fr

Secrétariat de la mairie: Les lundis de 9h30 à 11h00, les vendredis de 14h à 16h et sur **R.D.V.** les mardis, jeudis et samedis.

Maire: Mr Fauquet Tél: 02 37 24 22 90

Adjoints au maire: Mr Laufray Tél : 02 37 24 17 25
Mr Huet Tél : 06 80 15 71 41

Communauté de Communes du Perche-Gouet : www.perchegouet.com

Tarifs de la distribution de l'eau (facture 2015):

Prix au m³ de 1 à 5 m³ : 5,00 €/m³

A partir du 6^{ième} m³ : 1,25 €/m³

A partir du 301^{ième} : 0,85 €/m³

Redevance annuelle d'abonnement : 113 €

Intervention d'ouverture ou de fermeture effectuée à la demande de l'utilisateur : 25 €

Remplacement d'un compteur gelé ou détérioré par l'abonné : 175 €

Déplacement d'un compteur à la demande d'un usager : 400 €

Taxe de l'agence de l'eau (redevances pollution et réseaux de collecte) : 0,31 €/m³ (en 2014).

Taxe de l'agence de l'eau (redevances pour prélèvement de la ressource en eau) : 0,046 €/m³ (en 2014).

Fond de Solidarité à l'Interconnexion des Réseaux d'Eau Potable (FSIREP / CG28) : 0,072 €/m³ (en 2014).

Lors d'une demande de réouverture d'un branchement d'eau, les travaux de remise en état et de remise aux normes seront à la charge du pétitionnaire si ce branchement est fermé depuis plus de 3 ans.

Possibilités de paiement en trois prélèvements automatiques de la consommation d'eau (mars-juin et le solde en novembre) : renseignements et inscription en mairie.

Tarifs des concessions funéraires:

Concession cinquantenaire : 255 €

Concession trentenaire : 163 €

Superposition pour une troisième place: 1/2 tarif de la concession à prévoir dès l'achat de la concession.

Caveau provisoire: 30 € à partir du 16^{ème} jour.

Taxe d'inhumation, d'exhumation ou autre intervention: 32 €

Tarifs des concessions cinéraires et jardin du souvenir:

Concession de 15 ans renouvelable : 450 €

Concession de 30 ans renouvelable : 800 €

Dispersion au jardin du souvenir : 90 €



Tarifs de la location de la salle polyvalente :

Location pour une 1/2 journée hors week-end (après-midi ou soirée) : 30 €

Location pour 2 jours consécutifs (habitant de la commune) : 123 €

Location pour 2 jours consécutifs (habitant hors commune) : 200 €

Forfait couverts avec le lave-vaisselle : 52 €

La caution déposée en garantie des dommages éventuels est fixée à 500 €

Le Tarif d'électricité est fixé à 0,174 €/Kw (heures pleines) et 0,107 €/Kw (heures creuses).

La salle polyvalente et le matériel mis à disposition doivent être rendus propres sinon les heures de nettoyages seront facturées à 20 € de l'heure.

La pénalité pour résiliation de contrat est fixée à 25% du prix de la location.

Pour les groupes de moins de 15 personnes qui organisent une réunion en demi-journée, il leur sera proposé l'utilisation de la salle de la mairie à l'étage.

Vous pouvez retrouver toutes ces informations sur le panneau d'affichage de la mairie et sur le site internet de notre commune <http://www.montigny-le-chartif.fr> ou nous joindre par e-mail : montigny-le-chartif@wanadoo.fr ou mlc28@orange.fr